



FORTES PRECIPITATIONS

Destinataires :

Services : ALIENOR – AOM - ARS NA – ARS 64- Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Base hélico SC - CAPB- CODIS - Conseil Départemental – COZ – DDETS – DDPP- DDSP – DDTM- DSDEN - EFS- ENEDIS – EPSA - Gendarmerie (CORG) – GRDF – La Poste - Météo France – Orange - Ports – Réseau sport 64 - SAMU Pau – SAMU Bayonne – SNCF COGC – SP Bayonne – SP Oloron - Vinci autoroute

Communes : tout le département

Presse : AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

Date : 17 août 2022

Heure : 19h15

N° : 1

Description de l'évènement :

Début événement le **mercredi 17 aout 20h00**

Fin événement prévue le **jeudi 18 aout 20h00 au moins**

Qualification de l'évènement

Situation météorologique à surveiller pour un risque de fortes précipitations

En cette fin d'après-midi, des averses circulent sur le Pays-Basque, d'intensité faible à modérée. Ce mercredi soir, elles se renforcent et deviennent fréquentes et parfois orageuses, avant de devenir plus intenses en fin de nuit jusqu'à la mi-journée de jeudi. Par accumulation, du Pays-Basque à l'ouest de la montagne Basque, entre mercredi soir et jeudi soir, les cumuls atteignent localement entre 70 et 100 mm. En bordure de cette zone, les cumuls peuvent être compris entre 30 et 50 mm. Enfin, le reste du département est nettement moins concerné, avec des cumuls entre 15 et 30 mm. Les averses faiblissent et s'estompent en fin de soirée de jeudi.

Conséquences possibles : De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues. Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables. Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés. Risque de débordement des réseaux d'assainissement. Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ». Des coupures d'électricité peuvent se produire. Les zones en sous-sol, notamment les parkings souterrains, peuvent être dangereuses.

Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage. Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement. J'évite de me déplacer. Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux. Je ne descends pas dans les sous-sols. Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.

Pour les maires : La plus grande vigilance s'impose donc. Veuillez mettre en œuvre, le cas échéant, les mesures de protection des populations adaptées à la situation et aux enjeux locaux et activer les mesures de votre plan communal de sauvegarde.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site:

www.meteo.fr ou sur le répondeur Météo-France au **05 67 22 95 00**

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture: **05.59.98.25.25**

P/Le Préfet,
Le Permanent SIDPC